

**Rencontre d'information et d'échanges sur le secteur
de l'eau potable et de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
(GIRE) au Bénin et au Togo**



Compte-rendu de l'atelier

Le 9 juillet 2015 au siège du Resacoop
23, place Carnot– Lyon 2^{ème}

Cette rencontre d'échanges entre acteurs de la coopération décentralisée et non gouvernementale intervenant dans le secteur de l'eau potable au Bénin et au Togo a été organisée par le pS-Eau et le Resacoop, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'OIEau.

Avec la participation d'une délégation de partenaires béninois et togolais :

Bénin

- M. Bernadin ELEGBEDE, Directeur de la Planification et de la Gestion de l'Eau, DGEau
- M. Mamadou GADO, Chef service Développement communautaire et des stratégies d'AEP, DGEau

Togo

- M. Wohou AKAKPO, Directeur des Ressources en Eau, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique

Objectifs de la rencontre

- ❖ Informer les acteurs de coopération sur l'actualité et les enjeux actuels du secteur de l'eau potable et de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin et au Togo
- ❖ Favoriser le partage des connaissances et la mise en réseau des acteurs

SOMMAIRE

1. Introduction.....	3
2. La GIRE au Togo et au Bénin : état des lieux, enjeux et stratégies de mise en oeuvre.....	3
La GIRE au Togo.....	3
La Gire au Bénin.....	4
3. Retour d'expérience du Parc naturel régional de la Narbonnaise au Bénin	5
4. Bilan de la stratégie d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain au Bénin 6 (2005-2015) enseignements et perspectives	
5. Présentation du programme MONO	9

1. Introduction

M. Julien Puissant, chargé de mission au Resacoop, présente les missions et objectifs assignés au GIP Resacoop et rappelle que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec le pS-Eau pour l'organisation conjointe de journées thématiques comme celles-ci à destination des acteurs rhônalpins de la coopération décentralisée et non gouvernementale. Ce partenariat fait partie intégrante de la stratégie de démultiplication du Resacoop, aussi bien au niveau géographique que thématique, pour répondre au plus près et au plus juste aux attentes des acteurs de coopération rhônalpins.

Tour d'horizon et présentation succincte des participants (Cf. en annexe la liste complète).

2. La GIRE au Bénin et au Togo : état des lieux, enjeux et stratégies de mise en œuvre

M. Wohou AKAKPO, Directeur des ressources en eau au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, expose **un état des lieux, les enjeux et les stratégies de mise en œuvre de la GIRE au Togo**.



[Voir le support de présentation](#)

[Consulter le Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau \(PANGIRE\) du Togo](#)

Débat

Peu de questions directes ont été posées suite à l'exposé de M. AKAKPO mais les participants ont plutôt fait état de remarques sur certains points, parmi lesquels :

=> l'existence de bureaux d'études togolais performants qui disposent de données hydrogéologiques fiables et détaillées dans la région Maritime, ce qui permet de connaître avec exactitude la disponibilité de ressources en eau ou pas dans telle zone, de même que les profondeurs et difficultés pour les atteindre, avant de construire les ouvrages d'AEP.

=> l'importance de la mise en place des comités de gestion constitués par les usagers autour des points d'eau pour en assurer l'entretien et la maintenance, en l'absence d'autorité locale compétente et légitime en matière de maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement au niveau des communes.

=> M. AKAKPO insiste sur le fait qu'il est très important que les associations et/ou collectivités françaises qui mènent des projets au Togo se fassent connaître auprès des autorités centrales (ministère) et locales (directions régionales de l'eau et de l'assainissement) pour que leurs interventions soient bien prises en compte dans le bilan général du secteur qui est dressé chaque année en vue de l'atteinte des OMD.

De même, les données collectées par ces mêmes acteurs de coopération dans les phases d'études préalables sur l'état et la disponibilité des ressources en eau dans telle ou telle localité doivent être partagées avec les autorités centrales et locales pour améliorer les connaissances et participer à l'établissement de bases de données plus opérationnelles.

M. Bernadin ELEGBEDE, Directeur de la Planification et de la Gestion de l'Eau au sein de la DGEau, expose **un état des lieux, les enjeux et les stratégies de mise en œuvre de la GIRE** au Bénin.



[Voir le support de présentation](#)

[Consulter le Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau \(PANGIRE\) du Bénin](#)

Débat

Là aussi, peu de questions directes ont été posées suite à l'exposé de M. ELEGBEDE mais les participants ont plutôt fait état de remarques sur certains points, parmi lesquels :

=> Les difficultés récurrentes de trouver les bons interlocuteurs au niveau des services communaux, des services déconcentrés (directions départementales de l'eau) et des services centraux (DGEau et ministère) pour obtenir l'appui conseil et les informations nécessaires dans la définition et ensuite la conduite opérationnelle d'un projet d'accès à l'eau et/ou à l'assainissement.

=> Le non accès récurrent aux informations normalement contenues dans les bases de données inventoriant : le nombre d'ouvrages AEP dans une commune, leur état de fonctionnement, les ressources en eau disponibles (volume, qualité, profondeur...), etc. Ce qui amène parfois certains acteurs de coopération à financer une nouvelle étude pour établir un diagnostic de l'accès à l'eau dans une localité alors que ces données existent déjà.

=> La non transmission des informations sur les projets en cours entre les niveaux central, départemental et communal malgré les démarches entreprises par les acteurs de coopération français pour se faire connaître.

En réponse, MM. Elegbede et Gado leur précisent qu'avec le processus de décentralisation en cours qui confère aux communes la maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement, une programmation communale est établie pour définir les priorités d'investissement dans chacune des 77 communes du Bénin, et donc que les besoins sont connus et définis. Ces documents de planification (PC-Eau et PHAC) existent et doivent être consultés avant toute intervention.

Ils reconnaissent néanmoins la persistance de ces difficultés et enjoignent les participants à l'avenir à se rendre aux bons endroits pour rencontrer les bonnes personnes, ce en quoi ils les aideront et les guideront, puisque le contact est désormais établi grâce à cette rencontre.

M. Gado précise aussi qu'il existe des cadres de concertation des acteurs qui interviennent dans le secteur de l'eau et l'assainissement au Bénin, qui se réunissent chaque trimestre. Il serait bon que les acteurs de coopération français y trouvent leur place.

3. Présentation du Programme « Route de l'eau » au Bénin

M. Alain Bergé, directeur adjoint du Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise, revient sur l'historique, les objectifs, les actions entreprises et réalisations du Programme « Route de l'eau » au Bénin, dans le cadre du partenariat de coopération décentralisée entre le PNR de la Narbonnaise et la communauté de communes des lagunes côtières (EPCI en voie de constitution qui regroupe les 5 communes béninoises de Ouidah, Grand Popo, Kpomassè, Abomey Calavi et Comé). Cette intervention d'Alain Bergé s'est déroulée en visioconférence via Skype.

[Voir le support de présentation](#)

Débat

Question :

Pouvez-vous confirmer la participation de l'Etat béninois dans ce projet à hauteur de 50 %, soit 450 000 euros ? (Francis Percheron, HSF)

Réponse :

Pas tout à fait mais pas loin.

Question :

Vous avez parlé de votre retour d'expériences mitigé concernant la valorisation sous forme d'engrais des excréta issus des latrines ECOSAN attribuées aux groupements de maraîchers. Pouvez-vous nous préciser davantage pourquoi vous n'êtes pas satisfait du résultat ? Et quel type de latrine serait-il plus opportun d'installer ? (Clémentine Pitance, association Terre Solidaire)

Réponse :

Il faut déjà préciser que ces latrines ne sont pas encore en service, donc on n'a pas encore de recul. Pour autant, en discutant avec les maraîchers, il ressort déjà que les quantités produites ne seront jamais suffisantes pour l'amendement des sols. Deuxième inquiétude, il n'est pas évident que ce type de produits « bio », puisque sans ajout d'engrais chimiques, constitue un très gros marché dans la commune de Grand Popo. A l'usage, on constatera déjà si ces latrines sont utilisées. Et dans un second temps, on pourra évaluer si la consommation habituelle des engrais chimiques par les maraîchers est réellement en baisse.

Question :

L'accès à l'eau potable a-t-il été pris en compte dans le projet et est-ce que les 5 communes béninoises partie prenante affichent désormais des taux de couverture de 100 % ? (Francis Percheron, HSF).

Réponse :

J'aimerais pouvoir vous répondre oui ! Malheureusement, le territoire à couvrir reste immense (5 communes qui représentent 1,5 millions d'habitants). Et il faut dire aussi qu'on n'est pas en capacité de savoir exactement si les réalisations d'ouvrages AEP ont pu bénéficier à 10 000, 15 000 ou 25 000 personnes. Cette préoccupation n'était pas forcément prise en compte par nos partenaires, ce que nous regrettons un peu et raison pour laquelle je me permets cette autocritique. Pour la phase suivante du Programme, nous serons plus vigilants sur le suivi-évaluation, notamment sur le nombre réel de bénéficiaires des points d'eau. Mais en visitant les équipements sur place lors de notre dernière mission, on a constaté qu'ils fonctionnaient et qu'ils répondaient à un besoin réel.

Question :

Les communes concernées passaient elles-mêmes les marchés de travaux pour la construction des points d'eau ?

Réponse :

Une partie des ouvrages a été réalisée en maîtrise d'ouvrage par notre partenaire sur place, le CIED. Et une autre partie directement par les communes elles-mêmes.

4. Bilan de la stratégie d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi-urbain au Bénin (2005-2015) : enseignements et perspectives

M. Mamadou GADO, Chef service Développement communautaire et des stratégies d'AEP au sein de la DGEau, expose la **stratégie nationale de l'AEP en milieu rural au Bénin sur la période 2005-2015**, passe en revue certains enseignements et dresse quelques perspectives pour la nouvelle stratégie 2016-2015, en cours d'élaboration.



[Voir le support de présentation](#)

Débat

Question :

Tout pouvoir est donné aux communes concernant la maîtrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement. Existe-t-il des contre pouvoirs pour encadrer cette gestion communale ? (Raymond Wattelet, Corail)

Réponse (Bernadin Elegbede et Mamadou Gado) :

Au niveau de chaque commune aujourd'hui, il se met en place progressivement des associations de consommateurs d'eau potable (ACEP). Ces associations sont des émanations de la société civile dont le rôle est d'assurer une veille autour de la gestion de l'eau. Elles possèdent un pouvoir d'interpellation du Maire et du conseil communal si elles constatent que des ouvrages ne fonctionnent pas bien.

⇒ Remarque : Pour plus d'informations sur le rôle et le fonctionnement de ces ACEP, [consulter le support de présentation](#)

Question :

Comment le maire et le conseil communal sont-ils assistés au quotidien pour élaborer les contrats de délégation avec les fermiers et ensuite pour faire respecter les clauses de ce contrat ? (Judicaël Dehotin, HSF)

Réponse :

Notre stratégie AEP en milieu rural et semi-urbain repose sur ce principe : pour que la gestion des services soit durable, il faut la déléguer.

Dans certaines communes, des maires développent une vision et des objectifs clairs pour la gestion de leurs services d'eau et d'assainissement, sans arrière-pensée politicienne en vue de « flatter » ou de se rallier des électeurs potentiels. Ces maires peuvent aussi compter sur des chefs de services techniques très compétents qui les assistent.

Mais il est vrai que dans d'autres communes, des maires et des agents techniques communaux sont dépassés et ne possèdent pas les qualifications et compétences nécessaires pour assurer une bonne gestion. Dans ces cas, les fermiers sont livrés à eux-mêmes et personne ne contrôle leur travail et leurs obligations : les redevances ne sont pas versées, les rapports d'exploitation ne sont pas remis à la mairie, et personne ne les réclame.

Beaucoup de problèmes se posent sur le terrain et on essaye petit à petit d'améliorer les choses. Le fait que des collectivités et associations françaises interviennent aux côtés de communes béninoises pour les épauler dans leur apprentissage de leur métier de maître d'ouvrage est aussi une très bonne chose, car nous sommes preneurs à la DGEau de toute expérience ou initiative qui nous permettrait de parfaire nos procédures.

Question :

Dans les communes où la gestion et le suivi des ouvrages et des services est assez bien maîtrisée avec des équipes communales compétentes, avez-vous des remontées d'information au niveau central ? (Martine Moulin, ville de Cusset)

Réponse :

2 outils nous permettent de collecter ces données. Il y a en premier lieu un logiciel de suivi de la gestion des AEV mis en place avec l'appui de la GIZ (coopération allemande). Ce logiciel est alimenté à partir des rapports produits par les fermiers. Ce qui suppose évidemment que les fermiers doivent remettre leurs rapports à la commune et que le responsable eau et assainissement en saisisse les données.

En second lieu, il existe l'outil appelé mWater, où sont consignés un grand nombre de données d'exploitation en partie saisis aussi par les fermiers via leur téléphone portable. L'outil même génère ensuite un rapport avec l'ensemble des données renseignées.

Mais il faut bien dire que bon nombre de fermiers ne jouent pas le jeu, en ne produisant pas leurs rapports et en n'envoyant pas les données via mWater. Pour les y contraindre, il faudrait aussi davantage de proactivité de la part des communes et des services départementaux de l'eau. Des moyens financiers importants ont été déployés pour renforcer leurs compétences.

Question :

Quelle définition mettez-vous derrière le mot eau potable ? Des analyses physico-chimiques et bactériologiques sont-elles faites régulièrement pour contrôler la potabilité de l'eau ? (Marie-Thérèse Jannin, CASOL 70)

Réponse (Bernadin Elegbede et Mamadou Gado) :

L'eau du robinet est potable, des analyses de la qualité de l'eau sont faites de façon continue sur le réseau de la SONEB (milieu urbain, réseau public).

En revanche, l'eau prélevée au robinet d'une borne-fontaine pour être ensuite stockée à la maison dans des récipients, cette eau là n'est plus forcément potable si les moyens de transport et de conservation ne sont pas garantis. Des sensibilisations sont organisées auprès des populations pour réduire ces risques.

En milieu rural, il faut souligner aussi qu'après la réalisation d'un forage, des prélèvements sont effectués de manière systématique pour analyser la qualité de l'eau dans un laboratoire.

Question :

Pouvez-vous préciser la différence entre artisan réparateur et fermier ? (Naomi Monnier, HSF)

Réponse :

Un fermier gère ce qu'on appelle des ouvrages complexes : AEV et Postes d'Eau Autonomes (PEA). Un artisan réparateur, lui, n'intervient que sur les ouvrages simples, c'est-à-dire les forages équipés de PMH. Il est payé à la tâche pour réparer une panne par le délégataire communautaire, lui-même désigné par la population pour gérer le forage. Délégataire communautaire et fermier sont 2 personnes

distinctes qui n'exploitent pas les mêmes ouvrages et qui signent des contrats différents avec la mairie. Beaucoup de communes aujourd'hui intègrent dans le contrat de délégation du fermier les ouvrages simples.

Question :

Quelle est la place de la SONEB dans la gestion des services d'eau potable ? (Serginho Hountondji, HSF)

Réponse :

Je n'ai pas parlé de la SONEB car elle ne s'occupe que du secteur de l'eau en milieu urbain, ce qui ne relève pas de mes attributions puisque je ne m'intéresse qu'aux villages alors que la SONEB se situe dans les villes. Sa stratégie d'intervention pour l'approvisionnement en eau potable est différente de celle qui prévaut en milieu rural et semi-urbain. Il existe cependant des interfaces en milieu semi-urbain. Par exemple autour Cotonou, il existe des milieux où il n'y a pas d'eau alors que c'est normalement à la SONEB d'intervenir. Quand son réseau ne couvre pas certaines localités en milieu urbain, la commune où sont implantées ces localités les intègre dans sa programmation communale.

5. Présentation du Programme MONO

M. Philippe MOUTON, chargé d'études au pS-Eau, expose les grandes lignes et objectifs poursuivis par le programme MONO. Il recouvre 2 volets complémentaires :

- une coopération institutionnelle avec l'Autorité de bassin transfrontalière du Mono pour rendre opérationnel son plan d'actions stratégique ;
- l'appui à l'émergence de projets de coopération en matière de GIRE et d'accès aux services d'eau et d'assainissement, projets qui impliqueront des collectivités et des ONG françaises en partenariat avec des collectivités togolaises et béninoises implantées sur le bassin du Mono.

[Voir le support de présentation](#)

LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Fonction	Organisation	email
Aguado	Sepanta	Bénévole	Hydraulique sans frontières (HSF)	sepanta.aguado@gmail.com
Ah-Kiem	Jean-Philippe	Président	Solidarité Tour du Lac Togo	jean-philippe.ah-kiem@schneider-electric.com
Akakpo	Wohou	Directeur des Ressources en Eau	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique	akakpo_raouf@yahoo.fr
Bartholomé	Marie-France	Chargée de la coopération décentralisée	Ville de Rillieux-la-Pape	marie-France.bartholome@ville-rillieux-la-pape.fr
Blanc	Karine	Chargée de Solidarité internationale	Grand Lyon	kblanc@grandlyon.org
Budan	Philippe	Vice-président	Les Amis du Togo	philippe.budan@gmail.com
Carrulla	William	Economiste en Bâtiment	AEREB	carrulla.william@orange.fr
Charpentier	Sophie	Chargée d'études	pS-Eau	charpentier@pseau.org
Chepeau	Clara	Chargée de mission pour l'appui aux projets de co-développement	COSIM Rhône-Alpes	c.chepeau@cosim-rhone-alpes.org
Dehotin	Judicaël	Bénévole	Hydraulique sans frontières (HSF)	jdehotin@gmail.com
Elegbede	Bernadin	Directeur de la Planification et de la Gestion des ressources en eau	DGEau	elegbedebern@yahoo.fr
Foulon	Alain	Président	Comité de jumelage de Rillieux La Pape	alain.foulon62@gmail.com

Gado	Mamadou	Chef du service en charge du suivi de la gestion des AEV et de la régulation	DGEau	gadmer2003@yahoo.fr
Grisvard	Françoise	Responsable de la commission Bénin	Comité de jumelage de Rillieux La Pape	francoise.grisvard@gmail.com
Houdus	Christian	Directeur études et capitalisation	Eau Vive	christian.houdus@eau-vive.org
Hountondji	Serginho	Adhérent	Hydraulique sans frontières (HSF)	feferevelation@yahoo.fr
Jannin	Marie-Thérèse	Bénévole	CASOL 70	mtjannin@gmail.com
Ouandika	Aubin	Président	APR-UAP	aubinouandika@wanadoo.fr
Mathieu	James		AEREB	mathieu.james@hotmail.fr
Monnier	Naomi	Chargée de mission	Hydraulique sans frontières (HSF)	naomi.monnier@hydrauliquesansfrontieres.org
Moulin	Martine	chargée de mission	Ville de Cusset	martine.moulin@ville-cusset.fr
Mouton	Philippe	Chargé d'études	pS-Eau	mouton@pseau.org
Mubumbyi-Dunia	Jean Baptiste	Président	KDES France-Rwanda	ktalyz@yahoo.com
Percheron	Francis	Chef de projet Togo	Hydraulique sans frontières (HSF)	francis.percheron@gmail.com
Pitance	Clémentine	Responsable projets au Togo	Terre Solidaire	clem.pitance@live.fr
Puissant	Julien	Chargé de mission	Resacoop	jpuissant@univ-catholyon.fr
Rayon	Alexis	Bénévole	Terre Solidaire	alexi-amott@yahoo.fr
Rémont	Bruno	Responsable des Partenariats et Coopération Décentralisée	Hydraulique sans frontières (HSF)	bruno.remont@numericable.com

Roudil	Fabien	Chargé de mission	Association Eau pour la Vie (AEV)	froudil.aev@gmail.com
Sambarino	Patrick	Chef de projets	Electriciens sans frontières (ESF) PACA	psambarino@outlook.fr
Siligbonon	Fidèle	Président intérimaire du COSIM Rhône-Alpes	COSIM Rhône-Alpes	presidence@cosim-rhone-alpes.org
Taiwo	Olusegun	Président	Eau pour la Vie (AEV)	taiwowfl@aol.fr
Tétard	Claude	Adjoint en charge de la Culture et des Relations internationales	Ville de Rillieux-la-Pape	claudetetard@ville-rillieux-la-pape.fr
Thabourey	Jean-Paul	Référent projet AEP au Bénin (commune de Glazoué)	CASOL 70	thabourey.jpaul@wanadoo.fr
Titeux	Serge	Responsable commission Eau	Energies sans frontières (EnSF)	titeuxserge@free.fr
Vincent Mory	Claire	Doctorante	Université Paris Ouest	clairevincent1@hotmail.com
Wattelet	Raymond	Président	Corail Développement	raymond.wattelet@paratronic.fr

